



## **EXIGENCES DE SOUMISSION** **RÉNOVATIONS INTÉRIEURES**

Une application doit être soumise avec les documents et les renseignements suivants:

- Des dessins des conditions existantes et proposées.
- Un plan des gicleurs, de l'éclairage, des coupes et un plan du plafond réfléchi.
- Des dessins de structure, signés et scellés par un ingénieur en structure (si la structure est modifiée).
- Un formulaire de déclaration de la Régie du bâtiment du Québec (peut être requis).
- Paramètres de bâtiment (peut être requis).
- Un jeu complet de plans à l'échelle pliés en 8,5 po x 14 po (peut être requis).

\* Toute demande de vérification des plans doit être signée par le propriétaire, ou accompagnée d'une lettre d'autorisation originale signée par le propriétaire, ainsi que des frais d'inscription et une lettre décrivant l'étendue des travaux.